

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple-Un but-Une foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DES UNIVERSITES, DES CENTRES UNIVERSITAIRES REGIONAUX ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

U C A D

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT INSEPS-DAKAR

MONOGRAPHIE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS
D'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



THEME

POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION DES
VOLONTAIRES DU SERVICE NATIONAL DE
PARTICIPATION DANS LE PROCESSUS DU
DÉVELOPPEMENT DU NIGER

Présentée par :

GONDA Mahaman Hadi

Sous la direction de :

Monsieur M'Baye DIONE

Inspecteur de la Jeunesse
et des Sports (E.R)

Promotion 2010-2012

DEDICACES

Avec toute mon affection, je dédie ce travail

- ❖ *A tous ceux qui m'ont soutenu et accompagné dans les moments les plus difficiles au cours de ma formation ;*

- ❖ *A mon regretté père GONDA Bouda qui a tant souhaité ma réussite - Que la terre lui soit légère ! AMEN !*

- ❖ *A ma très chère mère Hadja Fatchima KASSO qui m'a toujours accompagné avec des prières et des conseils ;*

- ❖ *A ma chère épouse Fatchima MAMANE pour sa patience, son courage et son soutien ;*

- ❖ *A mes enfants qui ont été privés momentanément de ma présence affective ;*

- ❖ *A mes frères et sœurs pour leur attachement et leur sens de solidarité ;*

- ❖ *A tous les Volontaires du monde pour leur dévouement.*

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je voudrais adresser mes sincères remerciements au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Niger pour avoir créé le cadre administratif qui nous avait permis de venir à l'INSEPS de DAKAR.

Toute ma reconnaissance à Monsieur M'Baye DIONE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports (E.R) à la Direction nationale de la jeunesse et de la vie associative du SENEGAL, pour avoir accepté de nous encadrer malgré ses multiples occupations.

Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnes physiques ou morales ayant apporté leur contribution directe ou indirecte pour la matérialisation de ce travail, particulièrement à :

- L'Administration et le corps Enseignant de l'INSEPS pour la bonne coordination des activités académiques ;
- A monsieur Adamou ISSOUFOU, maître assistant à la faculté de droit à l'UCAD de Dakar au Sénégal pour son soutien matériel et financier ;
- A tous mes compatriotes de l'INSEPS pour l'aide mutuelle et l'esprit de sympathie qui a régné en notre sein tout au long de notre séjour au Sénégal ;
- A tous les élèves Inspecteurs de la promotion 2010-2012 pour l'esprit de solidarité ;
- A tous les élèves de l'INSEPS pour leur esprit de camaraderie.
- A Maman MULTISERVICES pour la mise en forme.

TABLE DES MATIERES

DEDICACES.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIERES	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	4
CADRE DE REFERENCE	4
1-1 REVUE DE LA LITTERATURE.....	5
1.2 ORIGINE DU VOLONTARIAT	6
1.3. EVOLUTION DU VOLONTARIAT DANS LE MONDE	7
1.4. LE VOLONTARIAT AUX ETATS UNIS	8
1.5 LE VOLONTARIAT EN FRANCE	9
1.6. LE VOLONTARIAT AU SENEGAL.....	10
1.6.1. Présentation du Service Civique National.....	11
1.6.2 Objectifs stratégiques	11
1.6.3 Objectifs spécifiques :	12
1.6.4. Stratégies :	12
1.6.5 LA FORMATION DES VOLONTAIRES	13
1.6.5.1. L’instruction et la formation civique et morale.....	13
1.6.5.2. La formation technique et professionnelle	13
1.6.5.3. Les stages d’insertion professionnelle.....	13
1.6.5.4 La sensibilisation pour la promotion des idéaux républicains et de citoyenneté.....	14
1.6.5.5. L’insertion socioprofessionnelle des anciens Volontaires.....	14
1.6.5.6. Les études et la recherche.....	15
1.6.5.7 Les différents Programmes mis en œuvre par le Service Civique National de 1998 à 2002 :	15
1.6.5.8. Programme pour le soutien à l’initiative de développement local	15
1.6.5.9..Programme d’appui à la gestion Urbaine	15
1.6.5.10..Programme d’appui à l’animation socio-éducative	15
1.6.5.11. Programme d’appui à l’hygiène publique et à l’environnement	16
1.7 LE VOLONTARIAT AU NIGER.....	16
1.8. DEFINITION DES CONCEPTS	17

1.9 PROBLEMATIQUE	18
1.10. HYPOTHESE DE LA RECHERCHE	21
1.11. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET DE RECHERCHE.....	21
CHAPITRE II.....	23
CADRE DE L'ETUDE	23
2-1 PRESENTATION DU NIGER.....	24
2.1.1 CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET CLIMATIQUES.....	24
2.1.2 ASPECTS DEMOGRAPHIQUES	25
2.1.3. Les aspects socio-culturels	27
2.1.4. SITUATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	27
2-2-PRESENTATION DU S N P.....	28
2.2.1. Cadre Institutionnel	28
2.2.2. Organisation administrative.....	29
2-2-2-1-Le Délégué Général(DG)	29
2-2-2-2-La Direction des Affaires Administratives et financières	29
2-2-2-3-La Direction des Programmes et Réalisations.....	29
2-2-2-4-La Direction de la formation	29
2.2.3. La Formation des Volontaires	30
2.2.4. LES RESSOURCES DU SNP.....	31
2-2-4-1-Ressources humaines	31
2-2-4-2-Ressources financières	31
2-2-4-3-Ressources matérielles	31
2-2-4-3-1-Les immobiliers	31
2-2-4-3-2-Les mobiliers.....	32
2.2.5. Réalisations du SNP	32
2-2-5-1-Fixation des dunes(Goudoumaria)	33
2-2-5-2-Récupération des terres (Saya,Kossey)	34
2-2-5-3-Traitement biologique	34
2-2-5-4-Travaux d'Intérêt Général	35
2-2-5-5-Autres activités.....	35
CHAPITRE III	36
METHODOLOGIE	36
3.1. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE.....	37
3.2. PRESENTATION DU PROTOCOLE DE RECHERCHE	37

3.2.1. POPULATION CIBLE	37
3.2.2. ECHANTILLONNAGE.....	37
3.2.3. INSTRUMENTS DE RECHERCHE	38
3.2.4. COLLECTE DES DONNEES	39
3.2.5. TRAITEMENT DES DONNEES	39
3.2.6. DIFFICULTES RENCONTREES	39
CHAPITRE IV	40
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	40
4.1. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	41
4.1.1. Réponses des volontaires du SNP	41
4.1.2. Réponses des formateurs des volontaires.....	43
4.1.3. REPONSES DU DELEGUE GENERAL DU S N P	44
4.1.4. REPONSES DU DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION.....	45
4.1.5. REPONSES DU DIRECTEUR DE LA FORMATION DU S N P.	45
4-1-6 REPONSES DES ANCIENS VOLONTAIRES DU S N P.....	46
4.2. RECOMMANDATIONS	47
CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE	52
ANNEXES	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ✚ **A F V P**: Association Française des volontaires du Progrès.
- ✚ **A I V**: Année Internationale des volontaires.
- ✚ **A M A**: Agence des musulmans d’Afrique.
- ✚ **A S P**: Agro-sylvo-pastorale.
- ✚ **B F E M**: Brevet de fin d’études moyennes.
- ✚ **C N C P V**: Comité National de coordination et de promotion du Volontariat.
- ✚ **I N S**: Institut National de Statistique.
- ✚ **I N S E P S**: Institut National Supérieur de l’Education populaire et du sport.
- ✚ **J I V**: Journée Internationale des Volontaires.
- ✚ **J N V**: Journée Nationale des Volontaires.
- ✚ **O M D**: Objectifs du millénaire pour le développement.
- ✚ **O N G**: Organisation non gouvernementale.
- ✚ **P N D L**: Programme national de développement local.
- ✚ **P N U D**: Programme des Nations Unis pour le Développement.
- ✚ **P P T E**: Pays pauvres très endettés.
- ✚ **S N P** : Service National de Participation.
- ✚ **U C A D**: UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP.
- ✚ **V C C S**: Volontariat civil de cohésion sociale.
- ✚ **V N U**: Volontaires des Nations Unies.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taux de croissance des 15-35 ans, rapports population urbaine/rurale. Hommes et femmes urbains et hommes et femmes rurales.

Tableau n° 2 : Répartition des enquêtés par sexe et par âge

Tableau n° 3 : Répartition des enquêtés selon le sexe et le niveau d'instruction

Tableau n°4 : Relatif à la question : Avez-vous entendu parler du SNP avant votre recrutement ?

Tableau n° 5 : Relatif à la question : Comment êtes vous arrivés au SNP ?sur proposition des parents ou sur initiative propre ?

Tableau n°6 : Relatif à la question : Aimerez-vous participer aux actions d'intérêt général ?

Tableau n°7 : Relatif à la question : Etes-vous fiers de votre statut de volontaire ?

Tableau n° 8 : Relatif à la question : Aimeriez-vous cumuler le Volontariat à la formation professionnelle ?

Tableau n°9 : Relatif à la question : les Volontaires que vous recevez apprécient-ils cette formation ?

Tableau n°10 : Relatif à la question : Laquelle des deux composantes intéressent les Volontaires le plus ? Volontariat ? Formation professionnelle ? Ou les deux ?

Tableau n°11 : Relatif à la question : Les Volontaires sont-ils disciplinés ?

Tableau n° 12 : Relatif à la question : Les Volontaires comprennent-ils les cours ?

Tableau n° 13 : Identification des anciens Volontaires du S N P

INTRODUCTION

Depuis les indépendances, les pouvoirs publics au Niger ont toujours exprimé leur volonté de mettre en place une véritable administration de développement avec des exigences d'efficacité, de qualité et d'efficience en vue de faire de celle-ci le principal levier pour impulser et promouvoir les actions de développement.

En effet, aux contentieux politiques, viennent s'ajouter les difficultés croissantes de la vie quotidienne, dominée par une misère constante, un chômage endémique, une inflation galopante et des pénuries de toutes sortes.

L'acuité des problèmes de survie du plus grand nombre des personnes, dont les jeunes constituent sans nul doute l'une des proportions la plus déterminante qui exige de l'ensemble des acteurs, concernés par les problèmes de jeunesse une réflexion collective. Une grande mobilisation, une action concertée, harmonisée pour proposer des solutions adaptées aux multiples problèmes qui inhibent les efforts dans les secteurs de la jeunesse.

C'est à cette fin que les instances politiques du Niger, soucieuses de l'envergure de tous les problèmes de développement évoqués, dont les jeunes sont un vecteur puissant, et soucieuses aussi d'intégrer la jeunesse dans le processus économique, ont adopté des stratégies et des actions visant la mobilisation et la préparation des jeunes à la vie active.

La création en 1989 de la « DELEGATION GENERALE AU SERVICE NATIONALE DE PARTICIPATION » dont l'idée remonte au débat sur la désertification a visé les principaux objectifs suivants :

- La mobilisation de la jeunesse en vue de la réalisation des actions, opérations et travaux d'intérêt général, notamment la lutte contre la désertification, le désenclavement et la production agro-sylvo pastorale ;
- La formation civique en vue du renforcement de l'unité nationale ;
- La préparation de la jeunesse à la vie active par le biais d'une formation professionnelle.

La formation des jeunes volontaires au SNP permet donc d'une part de récupérer une frange importante des jeunes en déperdition scolaire ou analphabète et d'autre part leur insertion dans le processus socio-économique de notre pays tout en participant aux actions d'intérêt général nécessaires au développement du Niger.

En effet, la réduction significative de la pauvreté passera aussi par la formation et la création d'emplois décents. Ce qui permet d'absorber la demande croissante de jeunes demandeurs d'emplois sur le marché du travail.¹

Conscient de l'insuffisance de formation des jeunes, le gouvernement du Niger a mis en place un certain nombre d'initiatives. Elles sont entre autres, la mise en œuvre des projets et programmes visant à développer les compétences des jeunes, à leur insertion, leur maintien dans l'emploi et l'esprit d'entreprise.

Les réponses pour promouvoir l'emploi des jeunes, reposent généralement sur un cadre institutionnel et des stratégies spécifiques.

Les dispositifs de formation professionnelle, jouent un rôle important pour améliorer l'employabilité des jeunes ruraux et urbains. Ce qui constitue pour la plupart d'entre eux la voie d'accès à un métier, voire à une forme d'emploi ou d'activité rémunérées. Il est en même temps pour l'ensemble des jeunes non scolarisés et déscolarisés, l'un des moyens d'entrer dans un dispositif de formation menant à une professionnalisation socialement reconnue.

La formule volontariat et formation professionnelle doit permettre aux jeunes de se former, de se spécialiser en vue de s'adapter aux mutations du marché du travail. Cette formule fonctionne à merveille au Niger et le S N P en est le laboratoire.

Dans le cadre de cette étude, le thème de recherche choisi est : « POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES DU SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DU NIGER ». L'étude effectuée permettra de voir comment le S N P est organisé, les différentes activités qu'il a eu à mener depuis sa création à nos jours, en vue de proposer des recommandations.

L'étude s'articulera autour de quatre chapitres.

- Dans le premier chapitre intitulé **cadre de référence**, il traitera de la revue de la littérature et de la problématique.

¹ Boubacar BA, l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché de travail au Sénégal, INSEPS Dakar, 2007

- Dans le deuxième chapitre intitulé **cadre de l'étude**, il traitera de la présentation du Niger et de celle du S N P.
- Dans le troisième chapitre qui concerne **la méthodologie**, il traitera du rappel de la question de recherche, de la présentation du protocole de recherche.
- Le quatrième et dernier chapitre traitera **des résultats et des recommandations**. Dans ce chapitre nous présenterons dans un premier temps les résultats et dans un second temps nous effectuerons l'analyse et l'interprétation de ces résultats. Ensuite nous formulerons des recommandations pour l'amélioration des prestations du S N P dans le processus de développement du Niger.

CHAPITRE I :

CADRE DE REFERENCE

1-1 REVUE DE LA LITTÉRATURE

Même si les jeux et les loisirs constituent des leviers essentiels dans le processus de socialisation des jeunes, une meilleure articulation des programmes et instruments accorde désormais une place de choix à la mobilisation des ressources juvéniles pour des actions ayant des impacts directs sur le développement de la communauté.

Le Sénégal comme la plus part des pays d’Afrique cherche la meilleure voie pour assurer son développement et le bien être de ses populations.

Au terme de son étude à L’INSEPS de Dakar au Sénégal sur le thème: *CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DU SENEGAL EXEMPLE DE LA CASAMANCE*, **DACOSTA** souligne que le service civique National a pour mission et objectifs principaux de dispenser aux jeunes sénégalais une formation civique et morale et l’apprentissage d’un métier en vue de leur insertion dans les circuits du développement économique, de promouvoir le civisme, de promouvoir le volontariat chez les jeunes, de mobiliser les jeunes dans les actions de développement d’intérêt communautaire².

DACOSTA avait conclu sa recherche en affirmant que le Service civique national a largement contribué à la politique de développement du volontariat au Sénégal en général et dans la Casamance en particulier et a « permis à des milliers de jeunes de se rendre utiles à la Nation et de préserver leur dignité en augmentant leur chance de trouver un emploi »³.

EMMANUEL MVE Mva dans sa recherche sur le thème « *LA PROBLEMATIQUE DE L’INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA JEUNESSE DESCOLARISEE AU GABON* » soutenu à L’INSEPS de Dakar au Sénégal a conclu que malgré l’abondance des textes en matière d’éducation, de formation et d’insertion des jeunes, les résultats sont très en deçà des espérances⁴.

² Dacosta, contribution des volontaires du service civique national dans le processus du développement du Sénégal, exemple de la Casamance, INSEPS-Dakar, juin 2008

³ Dacosta, idem ²

⁴ Emmanuel Mve MVA, la problématique de l’insertion socio-économique de la jeunesse déscolarisée au Gabon, INSEPS-Dakar, juin 2010

Au Sénégal, compte tenu du rôle joué par les Volontaires dans l'encadrement des populations à la base, le Comité National de coordination et de promotion du Volontariat (CNCPV) a choisi d'approfondir le thème sur « le développement local » en mettant en exergue la contribution variée des Volontaires dans le processus du développement local.

L'objectif général d'un séminaire atelier organisé en 2007 qui avait comme thème « *LE ROLE DES VOLONTAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT LOCAL* » était de favoriser l'implication des volontaires dans la mise en œuvre du PNDL. De façon spécifique, il s'agissait de :

- ✓ Identifier des axes d'intervention des volontaires dans la mise en œuvre du PNDL
- ✓ Définir les modalités de collaboration entre le PNDL et les volontaires.

Ledit séminaire tenu les 3 et 4 décembre 2007 a vu la participation de nombreux corps de volontaires nationaux et internationaux, d'ONG et de l'administration.

Après avoir confirmé que le volontariat est un facteur de développement, le séminaire avait formulé plusieurs recommandations.

AMINA DIAKHATE du département de sociologie à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université CHEIKH ANTA DIOP de Dakar au Sénégal en étudiant en 2008 sur le thème « *LES MOTIVATIONS DE L' ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES JEUNES AU CENTRE D'INSTRUCTION DE DAKAR BANGO* » conclu que « Nous avons découvert que les jeunes s'engagent plus par vocation que pour une professionnalisation (apprentissage d' un métier) ».

1.2 ORIGINE DU VOLONTARIAT

Le volontariat trouve ses racines à l'origine de la fondation du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, déjà lors de la bataille de Solferino en juin 1859, HENRY DUNANT ému par le sort affreux des blessés laissés à l'agonie improvise une action de secours avec les habitants du lieu en majorité des femmes toutes « volontaires ».

Ensuite, lorsqu'il publie « un souvenir de SOLFERINO » DUNANT formule un double vœu.

« Ne serait-il pas possible en temps de paix et de quiétude, de créer des sociétés de secours pour prendre soin des blessés des temps de guerre par des fervents, dévoués et parfaitement qualifiés volontaires ».

Pour une action de la sorte, une aide rémunérée n'est pas le but recherché. De nos jours, le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge compte 97 millions de membres à travers le monde dont 20 millions sont des volontaires. Avec un tel nombre, ce mouvement est la plus grande organisation humanitaire dans le monde. Créée en 1864, ses volontaires sont présents depuis plus d'un siècle pour apporter leur secours, sans discrimination, à tous ceux qui souffrent⁵.

1.3. EVOLUTION DU VOLONTARIAT DANS LE MONDE

Du point de vue historique l'on pourrait donner au volontariat plusieurs sens selon qu'on le considère sous son aspect individuel ou sous son aspect relationnel.

Cependant, dès l'aube de l'humanité, l'homme est considéré comme un animal social. Dans ce sens, son existence ne peut se réaliser pleinement dans un contexte isolé, mais plutôt dans le cadre d'une communauté sociale structurée, organisée et solidaire. C'est ainsi que le volontariat apparaît comme fondement de tout processus d'action et de développement d'une communauté. Le volontariat est aujourd'hui un concept en pleine évolution et qui intéresse de plus en plus d'individus.

Que ce soient des jeunes, des personnes plus âgées, des spécialistes ou des étudiants, tous partagent le souhait de donner un peu de leur temps et de leur expérience pour une cause qu'ils défendent. Plus que cela, ils sont tous animés par le désir d'aller à la rencontre de l'autre et de découvrir de nouveaux pays, de nouvelles cultures et religions.

En effet, sous sa forme actuelle, le service volontaire trouve ses origines en 1920. Un groupe de volontaires provenant de pays qui s'étaient opposés durant la première Guerre Mondiale se retrouvent pour reconstruire un village près de Verdun (référence : magazine famille des volontaires ; Dakar Décembre 2008 page 15).

Après la seconde guerre mondiale, le travail volontaire prend une nouvelle ampleur. Des nouvelles organisations voient le jour et travaillent pour la reconstruction des pays européens touchés par la guerre.

En Europe, le mouvement a été étroitement lié aux efforts de paix.

⁵ WWW.croissant-rouge.ma

C'est à partir des années 1950 que le volontariat est explicitement associé à l'aide au développement et se déplace hors d'Europe.

La conférence de Bandung (Indonésie) en 1955 est la première conférence des « pays non alignés », nations neuves issues des empires coloniaux.

Les concepts de « tiers monde » et de « développement » commencent à voir le jour. De nouvelles organisations communautaires se mettent en place. Les associations humanitaires se multiplient et mettent en place des programmes d'envoi de volontaires de plus en plus conséquents. Le comité de coordination du service volontaire international, fondé sous l'égide de l'UNESCO en 1984 regroupe plusieurs réseaux de volontaires dans le monde.

Le 7 décembre 1970 une assemblée générale de l'ONU crée les Volontaires des Nations Unies (VNU) dans le cadre des programmes d'aide au développement.

Le 17 décembre 1985, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté, lors de sa séance, la célébration le 5 décembre de chaque année, de la Journée Internationale des volontaires (JIV) pour saluer le travail remarquable de tous les volontaires⁶.

1.4. LE VOLONTARIAT AUX ETATS UNIS

Il existe aux Etats Unis d'Amérique une longue tradition de volontariat. Elle est peut-être née des duretés de la vie des pionniers et de la solitude des quelques milliers d'êtres perdus dans un monde en grande partie hostile et incertain⁷.

Il est certain que, depuis la guerre de sécession, pendant laquelle il a fallu faire face à des besoins immédiats en organisant des services d'infirmières et des visiteurs pour les blessés, un nombre de plus en plus grand de personnes consacrent de plus en plus de temps aux programmes de volontariat. Si ces volontaires ont travaillé dans les hôpitaux et les services sociaux, ils ont étendu leur champ d'action et couvrent aujourd'hui presque toutes les formes d'activités⁸.

⁶ Magazine famille des volontaires, Dakar 2007

⁷ WWW.solidarités.org

⁸ WWW.solidarités.org

Aux Etats Unis il ya beaucoup d'opportunités ponctuelles ou à court terme pour faire du bénévolat. Des événements qui ont comme but de ramasser des vêtements ou de la nourriture pour les gens défavorisés sont de nature ponctuelle. Pour participer dans ce genre d'événement, le processus de sélection est normalement très simple et sans cérémonie : on s'inscrit et on se met tout de suite à aider.

De nos jours, les volontaires américains travaillent dans beaucoup de pays, particulièrement les plus pauvres.

1.5 LE VOLONTARIAT EN FRANCE

En France, le bénévolat et le volontariat sont deux formes différentes d'engagement. Bénévoles et volontaires s'engagent, sans être rémunérés, dans une action au service de la société. Mais si le bénévole consacre un temps qu'il décide librement sans contrepartie et qui est peut être de quelques heures par an à plusieurs heures par semaine, le volontaire s'engage à temps plein dans une mission de plusieurs mois à quelques années et bénéficie en échange d'une indemnité et souvent de la sécurité sociale.

En France, le Conseil Economique et Social définit le bénévole comme celui qui s'engage librement pour mener à bien une action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi.

En France, les différents services volontaires sont :

- ❖ Le volontariat civil de cohésion réservé aux jeunes français et européens de 18 à 28 ans,
- ❖ Le volontariat associatif : il a pour but de remplacer le volontariat civil et s'inscrit dans une perspective européenne permettant d'accueillir partout en France des volontaires européens et d'envoyer dans les autres pays d'Europe des Français ;
- ❖ Le volontariat de solidarité internationale : ce volontariat s'inscrit dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire⁹.

⁹ WWW.france-volontaires.org

1.6. LE VOLONTARIAT AU SENEGAL

Le volontariat au Sénégal consiste à mobiliser l'énergie et la disponibilité de la jeunesse pour lutter contre des phénomènes naturels ou sociaux récurrents au niveau des régions comme les inondations, l'extraction du sable de la mer, le SIDA, le paludisme, la drogue ... ou pour réaliser des chantiers ou projets d'intérêts communautaires.

Le service civique national a été créé par la loi N°98-25 du 7 avril 1998.

Le service civique a pour mission l'éducation et la préparation des citoyens aux valeurs républicaines, disposant d'un esprit élevé, d'un sens de responsabilité et engagés dans la construction nationale.

A ce titre il s'agit :

- ❖ de maîtriser l'espace d'expression de la citoyenneté au plan national et de promouvoir le sens civique
- ❖ de favoriser largement le développement de l'esprit de volontariat national, en particulier chez les jeunes et de contribuer à faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Pour être volontaire du service civique national, il faut remplir les conditions suivantes :

- Etre jeune garçon ou fille de nationalité sénégalaise
- Etre âgé de 18 à 35 ans
- Avoir l'aptitude physique
- Etre célibataire
- Etre volontaire, signé pour 2 ans non renouvelables.

Pour être volontaire de l'éducation il faut être de nationalité sénégalaise et répondre au profil suivant :

- être jeune, sans emploi rémunéré et âgé de 18 à 35 ans ;
- être titulaire ou moins du BFEM ou tout autre diplôme supérieur (BAC, Licence, Maîtrise etc.) ;
- parler l'une des langues nationales ;

- avoir une bonne acuité visuelle, auditive et phonatoire ;
- avoir des prédispositions à la communication, à l'animation de groupes
- être en bonne santé physique et morale ;
- être apte à servir dans un milieu rural déshérité ;
- être mû par des valeurs de coopération, de solidarité et d'entraide ;
- être de bonne vie et mœurs.

Le volontaire de l'éducation est appelé à servir surtout en milieu rural au même titre que d'autres volontaires qui viennent des USA, du Japon, etc. Le volontaire devra être capable de s'adapter aux réalités du milieu en s'intégrant dans son village d'accueil et son équipe pédagogique.

1.6.1. Présentation du Service Civique National¹⁰

Le service civique national a été créé par la loi n° 98-25 du 07 avril 1998.

1.6.2. Objectifs stratégiques

Le service civique national a pour mission l'éducation et la préparation des citoyens aux valeurs républicaines, disposant d'un esprit civique élevé, d'un sens de responsabilité et engagés dans la construction nationale.

A ce titre, il s'agit :

- De maîtriser l'espace d'expression de la citoyenneté au plan national et de promouvoir le sens civique.
- De favoriser largement le développement de l'esprit du Volontariat national, en particulier chez les jeunes et de contribuer à faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

¹⁰ Document sur la présentation du SNP, Niamey, Mars 2010

1.6.3 Objectifs spécifiques :

- Contribuer à développer le civisme et la culture de la citoyenneté en milieu jeune, dans le scolaire et l'extrascolaire et dans la société ;
- Cultiver chez les jeunes le sens de la discipline, l'esprit civique et l'esprit de la solidarité ;
- Dispenser aux Volontaires une formation civique et morale ainsi qu'une préparation technique et professionnelle en vue de la préparation à des travaux d'intérêt public ;
- Mobiliser chaque année pour le développement national, le plus grand nombre de jeunes Volontaires (éducation de base, lutte contre l'analphabétisme, lutte contre la pauvreté, protection de l'environnement, encadrement du monde rural, gestion et protection de la nature,...etc.)
- Mettre à la disposition des grands projets nationaux les ressources humaines nécessaires à leur exécution, à moindre coût pour favoriser la démultiplication des projets à haute intensité de main d'œuvre ;
- Contribuer à faciliter aux Volontaires du Service Civique National ayant épuisé leurs deux années d'engagement des occupations durables, assurant leur insertion socio-économique, participant ainsi à la lutte contre le chômage des jeunes.

1.6.4. Stratégies :

Le développement de l'esprit et de la citoyenneté au Sénégal a été toujours le fait de plusieurs institutions tels que l'Ecole, l'Armée, le milieu extrascolaire avec l'éducation informelle et non informelle, de la société civile avec les nombreuses organisations de promotion des droits de l'homme et des libertés ainsi que les mouvements nationaux de jeunesse (Eclaireurs, Scouts, Pionniers, Cœurs-Vaillants, Ames-Vaillantes, ...etc.)

Le Service civique national contribue fortement à cette tâche par la mobilisation et la formation des milliers de jeunes.

Il a dans sa formule actuelle développé des stratégies similaires et à certains endroits à celle de ces devancières. Il ne va pas, même si son action est en grande partie centrée sur la cible (15-35 ans), se substituer aux approches et structures d'éducation civique existantes. Il pourra cependant les soutenir et les renforcer dans leurs missions par une démarche de « faire-faire ».

Les stratégies du Service civique national tournent autour de 4 axes majeurs, à savoir :

- La formation des jeunes Volontaires;
- La sensibilisation aux idéaux républicains et à l'esprit de citoyenneté;
- L'envoi des Volontaires dans les programmes impliquant le Service civique national;
- Les études et la recherche sur la jeunesse et sa situation et l'insertion des Volontaires.

1.6.5 LA FORMATION DES VOLONTAIRES

1.6.5.1. L'instruction et la formation civique et morale

Il s'agit à ce niveau, de donner une formation civique, et une préparation à la citoyenneté. Au delà de l'instruction civique, l'accent sera mis à la formation aux droits de l'Homme et aux libertés publiques, de même qu'aux idéaux de paix et de démocratie.

1.6.5.2. La formation technique et professionnelle

Elle vise à donner aux Volontaires les capacités techniques nécessaires à leur participation aux activités pour lesquelles ils ont été recrutés et à faciliter leur insertion professionnelle.

1.6.5.3. Les stages d'insertion professionnelle

Ils consistent en une mesure de mise en travail des Volontaires titulaires ou non de diplômes professionnels.

Des stages seront recherchés dans toutes les branches professionnelles pouvant accueillir des Volontaires pendant leur durée d'engagement ou après deux années de service national.

Les entreprises, les administrations publiques (Etat, Collectivités locales) ONG seront mises en contribution.

- La Participation civique au développement

Il s'agit pour les Volontaires concomitamment à leur formation de donner à leur pays l'impôt du temps et de participer à l'œuvre de construction nationale.

Le but poursuivi est de permettre aux grands programmes du gouvernement, projets du Chef de l'Etat et aux organismes, dont l'objet reconnu est la réalisation d'une mission d'utilité publique, de disposer pendant une durée déterminée, d'un apport quantitatif et qualitatif de main d'œuvre constituée de Volontaires.

Deux approches sont envisageables :

- L'approche Co-gestionnaire avec d'autres services ou structures;
- Ou celle consistant pour le service civique national à créer lui-même les espaces d'utilisation des Volontaires.

1.6.5.4 La sensibilisation pour la promotion des idéaux républicains et de citoyenneté

La contribution du service civique national, en tant qu'acteur de l'espace citoyen à la formation des Sénégalais peut et doit l'amener à s'impliquer fortement dans les programmes d'information, d'éducation et de communication de masse.

Des stratégies pertinentes de communication tenant compte de la nature du champ d'action qu'est le développement de l'esprit citoyen et prenant en considération les valeurs culturelles nationales et locales seront élaborées et mises en œuvre dans ce sens.

L'organigramme du service national prend en compte cette donnée avec la création de la Division de la Promotion du Civisme.

1.6.5.5. L'insertion socioprofessionnelle des anciens Volontaires.

Bien que perçu sous l'angle de la facilitation, cette dimension s'avère indispensable pour garantir le succès du service civique et maintenir l'élan national du volontariat.

Le volontariat prenant plusieurs contenus, il est important de ne pas perdre de vue que pour la jeunesse Sénégalaise, l'une des préoccupations reste l'accès à l'emploi.

1.6.5.6. Les études et la recherche

En vue de mieux adapter ses interventions aux réalités du moment et par rapport à la cible, le service va mettre un accent particulier sur les études et la recherche.

Il s'agira d'identifier des problématiques en rapport avec la situation des jeunes et de mener les recherches nécessaires à cet effet.

La stratégie sera mise en œuvre en partenariat avec des spécialistes, notamment des universitaires qui pourraient intervenir en tant que bénévoles ou Volontaires.

Afin d'impulser efficacement cette action, il a été créé au sein de la division des programmes un bureau des études et de suivi.

1.6.5.7 Les différents Programmes mis en œuvre par le Service Civique National de 1998 à 2002 :

De 1998 à 2002, le Service civique national a recruté et formé plus de mille (1000) Volontaires répartis ainsi qu'il suit :

1.6.5.8. Programme pour le soutien à l'initiative de développement local

- 87 volontaires pour le soutien à l'initiative de développement local

Novembre 99-octobre 2001,

- 211 volontaires pour le soutien à l'initiative de développement local

Avril 2000-mars 2002

1.6.5.9..Programme d'appui à la gestion Urbaine

- 250 volontaires d'appui à la gestion urbaine

Novembre 2000- Octobre 2002

1.6.5.10..Programme d'appui à l'animation socio-éducative

- 250 volontaires d'appui à l'animation socio-éducative

Septembre 2001-Aout 2003

1.6.5.11. Programme d'appui à l'hygiène publique et à l'environnement

- 250 volontaires d'appui à l'hygiène publique et à l'environnement

Septembre 2001-aout 2003

1.7 LE VOLONTARIAT AU NIGER

Au Niger, il existe d'autres structures qui à travers leurs activités participent aux actions du volontariat, œuvrant ainsi au processus du développement du pays.

On peut citer entre autres :

- La Croix Rouge Nigérienne ;
- La Croix Rouge Internationale ;
- Le Croissant Rouge international ;
- Les Volontaires des Nations Unis(VNU) ;
- L' Association Française des Volontaires du progrès(AFVP)
- Les Volontaires Japonais ;
- Les Volontaires Néerlandais ;
- Les Volontaires Américains ;
- Le Haut Commissariat aux Réfugiés ;
- Les Scouts du Niger ;
- Les Appelés du Service Civique National ;
- Les Volontaires de l'Education ;
- Les Volontaires de la Santé ;
- Les Associations bénévoles ;
- Le Programme de Volontariat National pour le développement au Niger (Provoni) initiative du gouvernement du Niger appuyée par le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l' Association Française des Volontaires du progrès(AFVP).

La mise en place du Proveni devrait contribuer d' une part à la création d'emplois et à la promotion de la formation professionnelle pour les jeunes et d' autre part à la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au niveau local à travers l'appui aux communes et aux organisations communautaires de base¹¹.

Le projet Proveni à été officiellement lancé par le gouvernement du Niger le 5 décembre 2006.

1.8. DEFINITION DES CONCEPTS

ACTIVITE: Ensemble des actions et des opérations effectuées dans un domaine particulier.

AMELIORATION: C'est un changement, une transformation en mieux.

BENEVOLE: Qui fait quelque chose sans être obligé, sans en tirer un profit, un avantage.

CIVIQUE: Qui concerne le citoyen et son rôle dans la vie politique de son pays.

CONTRIBUTION: La part apportée par chacun à une action commune.

DEVELOPPEMENT: Action de développer, c'est l'essor, l'expansion.

EDUCATION: Action, manière d'éduquer.

INTERET: Souci exclusif de ce qui est avantageux pour soi, désir de gain.

JEUNE: Qui a encore la vigueur et le charme de la jeunesse.

JEUNESSE: Partie de la vie de l'homme entre l'enfance et l'âge mur.

NATIONAL: D'une Nation, qui intéresse le pays tout entier.

OBJECTIF: C'est le but à atteindre.

PARTICIPATION: Action, fait de participer.

PARTENAIRE: Personne avec qui l'on est associé dans une action quelconque.

PROGRAMME: C'est une annonce des détails d'une activité quelconque.

PROCESSUS: La marche, le progrès, le mécanisme conduisant au développement.

¹¹ Rapport projet Proveni, Niamey 2011

PROMOTION: Nomination, élévation à un grade, à une dignité supérieure.

ROLE: C'est une fonction, influence que l'on exerce sur quelque chose.

SERVICE: Organisation chargée d'une fonction administrative.

SENSIBILISER: Rendre sensible, réceptif à quelque chose.

STRATEGIE: Art de coordonner des actions et de manœuvrer pour atteindre un but.

VOLONTAIRE: Personne qui se propose pour remplir une mission sans y être obligée.

VOLONTARIAT: Service accompli par un Volontaire.

CITOYENNETE: Qualité du citoyen.

1.9 PROBLEMATIQUE

Le Niger se caractérise par l'extrême jeunesse de sa population avec un taux d'accroissement naturel le plus élevé du monde (3,33%)¹².

Autant dire que toute politique sociale ou économique qui ne prend pas en compte cette réalité parable est vouée à l'échec.

Bien plus qu'ailleurs, au Niger la jeunesse est une donnée structurante majeure qui se pose et s'impose comme une force incontournable face aux défis multiformes qui assaillent son développement.

En effet, face à l'échec des idéologies et systèmes de développement, la jeunesse semble être une des solutions porteuses d'espoir comme force de proposition, d'actions dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La forte croissance démographique que le Niger enregistre, entraîne d'énormes besoins en service essentiel de base, notamment l'éducation, la santé, l'emploi, l'alimentation...etc.

La satisfaction de ces besoins exige des investissements sans cesse croissants, que les ressources générées par l'économie nationale n'arrivent à assurer que dans une très faible proportion.

¹² Politique Nationale de la Jeunesse du Niger, 1998

Sur le plan socio-économique, les indicateurs du Niger révèlent une situation de pauvreté quasi généralisée, qui constitue une menace importante pour la stabilité socio-économique du pays et la gestion durable des ressources naturelles.

L'enquête sur les indicateurs de base du bien être, réalisée en 2005 par l'Institut National des Statistiques (INS), a fait ressortir une proportion de 62,1% de la population Nigérienne pauvre dont 42,5 % sont des pauvres durables et 19,6% des pauvres transitoires. Cependant, l'enquête nationale sur le budget consommation des ménages en 2007, affiche une tendance à la baisse avec 59,5 % des nigériens pauvres, soit un peu moins de six(6) Nigériens sur dix(10).

Depuis la ratification de la Charte Africaine de la jeunesse, cette tranche de la population est assimilée au Niger aux personnes des deux sexes ayant un âge compris entre 15 ans et 35 ans. Par ailleurs, il convient de noter que cette jeunesse est composée de plusieurs catégories: jeunesse scolarisée, jeunesse déscolarisée, jeunesse rurale, jeunesse urbaine, jeunesse en difficulté...etc.

Selon l'INS, le taux de croissance globale de cette population (15-35 ans) sur la période 2001-2011 est estimé en moyenne à 3,81% l'an.

Sur cette période, un nigérien sur trois a un âge compris entre 15 et 35 ans. Par ailleurs, les jeunes urbains représentent en moyenne 20% des jeunes vivant en milieu rural. Cependant, ce rapport va évoluer de 18,2% en 2001 à 23,4% en 2011. Ce qui montre une tendance à la hausse des jeunes urbains par rapport à ceux du milieu rural¹³.

Le tableau suivant donne la projection globale des 15-35 ans, du taux de croissance annuel des rapports et de la répartition de cette tranche de la population selon le sexe et le milieu de résidence.

¹³ Politique Nationale de la Jeunesse-Niger, 1998

Tableau 1: Taux de croissance des 15-35 ans, rapports population urbaine/rurale. Hommes et femmes urbains et hommes et femmes rurales.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de croissance	-	2,5	2,6	2,8	3,1	3,4	3,8	4,1	4,3	4,5	4,6
Urbain/rural	18,8	18,4	18,7	19,1	19,6	20,2	20,8	21,4	22,0	22,7	23,4
H/F urbain	98,4	98,2	97,9	97,8	97,9	98,0	98,4	99,0	99,6	100,3	101,1
H/F rural	92,3	92,1	92,0	92,0	92,1	92,5	92,9	93,6	94,3	95,2	96,0

Source : calcul à partir des données INS

Malgré les efforts remarquables consentis par les pouvoirs publics et les autres acteurs en faveur de la jeunesse, en raison du rôle déterminant qu'elle joue dans le développement socio-économique national nigérien, le secteur demeure confronté à des nombreuses contraintes.

En effet, avec une population caractérisée par une forte proportion des jeunes, le Niger se trouve dans un contexte de forte demande en services en direction de la jeunesse dont les aspirations et les besoins touchent tous les domaines du développement socio-économique et culturel du pays: santé, éducation, culture, emploi et insertion professionnelle, sports et loisirs... etc.

Au regard d'un contexte national caractérisé par des déficits plus ou moins énormes dans tous ces domaines, il s'ensuit alors une inadéquation entre cette demande, large expression des besoins et aspirations des jeunes et l'offre de services à la jeunesse.

Dans cette perspective, répondre à tous ces besoins et aux nouvelles aspirations des jeunes nigériens liées notamment au phénomène de la mondialisation constitue un véritable défi aux pouvoirs publics et à la société nigérienne en général.

La création du Service national de participation en 1989 vise en effet à résoudre les problèmes d'insertion socio-économique des jeunes déscolarisés et analphabètes en leur permettant de participer au processus du développement du Niger.

1.10. HYPOTHESE DE LA RECHERCHE

Le Service National de Participation (SNP), de par les activités qu'il a eu à mener de sa création à nos jours, a contribué au processus du développement du Niger.

1.11. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET DE RECHERCHE

Des déséquilibres graves provoqués principalement par la détérioration du tissu économique de notre pays suite aux différentes crises qu'il a traversées et qui ont pour conséquences la baisse des activités dans tous les secteurs de production, ont suscité plusieurs réflexions et débats qui ont donné entre autres la création du Service National de Participation.

Cette récession a affecté également plusieurs catégories sociales dont les producteurs agricoles traditionnels qui représentent plus de 80% de la population et le secteur moderne de l'économie (industrie –commerce).

Les conséquences les plus préoccupantes de ces déséquilibres se sont fait sentir dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'emploi, rendant la situation et les perspectives des jeunes très aléatoires. Le secteur public, principal employeur n'est plus en mesure d'absorber le nombre croissant des jeunes diplômés de tous les niveaux.

A tout cela, s'ajoute pour la jeunesse Nigérienne des nombreuses contraintes notamment :

- Un système éducatif inadapté à l'environnement nigérien ;
- Un encadrement culturel et social inapproprié ;
- Un effritement de la base économique des populations rurales ;
- Une forte proportion des jeunes analphabètes et déscolarisés...etc.

Tous ces problèmes contribuent largement à une déperdition importante des ressources humaines, à l'exode rural, à la prolifération des bidonvilles, les mauvaises conditions d'hygiène, la mal nutrition, la dégradation des mœurs, la délinquance juvénile...etc.

Le problème de l'emploi des jeunes se pose avec une certaine acuité dans la mesure où la population est dominée par cette jeune génération angoissée aujourd'hui par son insertion dans la vie active faute de débouchés et d'emplois rémunérateurs.

Les instances politiques du Niger, soucieuses de l'envergure de tous les problèmes de développement évoqués plus haut, développement dont les jeunes sont un vecteur puissant et soucieuses aussi d'intégrer la jeunesse dans le processus économique, ont adopté des stratégies et des actions visant la mobilisation et la préparation des jeunes à la vie active.

La création en 1989 de la « DELEGATION GENERALE AU SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION » expérimentée comme une institution dans le recrutement, la formation et l'insertion des jeunes rentre dans le cadre de la résolution des problèmes d'insertion sociaux économiques. Depuis sa création le S N P a recruté et formé plusieurs jeunes dans plusieurs domaines.

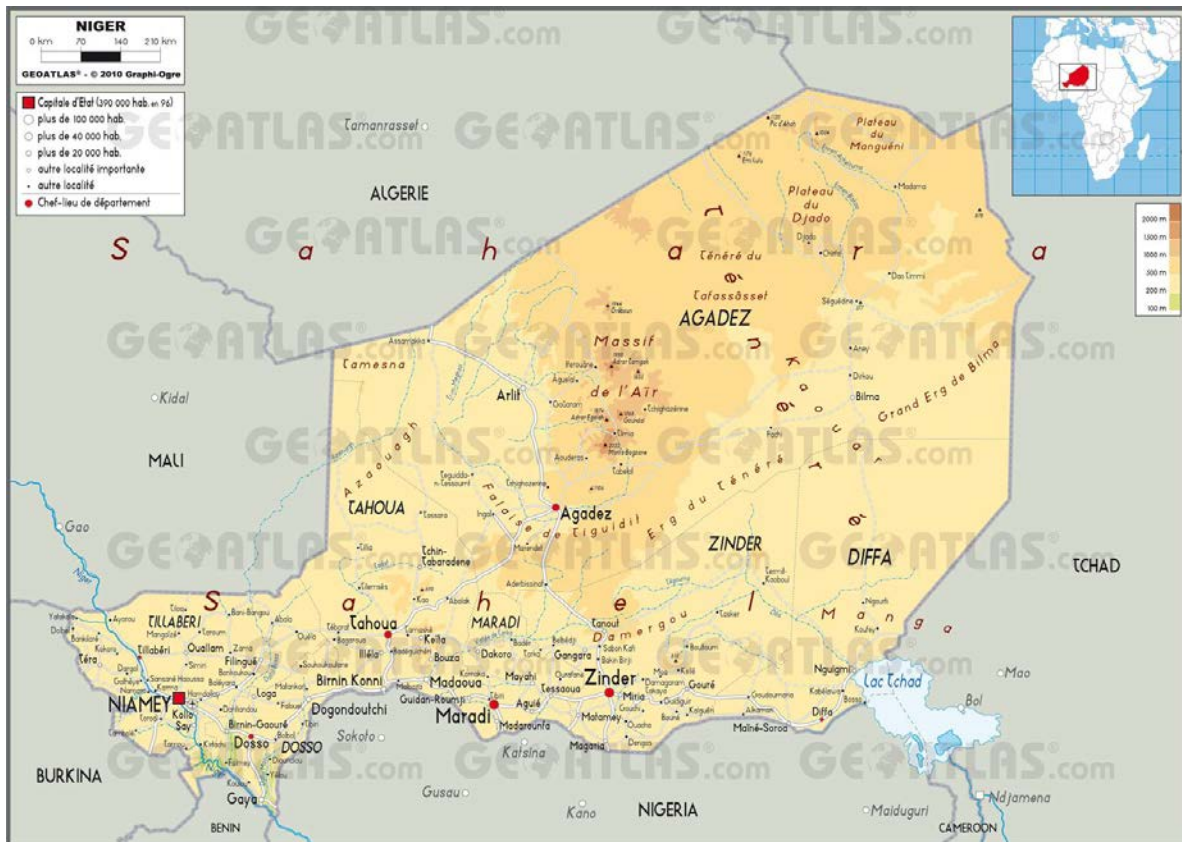
Certains de ces jeunes ont été équipés d'un matériel conforme à leur formation en vue de faciliter leur insertion socio-économique. Quant aux agents de santé communautaire qui avaient été formés, ils sont opérationnels dans les cases de santé construites par l'Etat du Niger

Eu égard à tout ce qui précède et dans le cadre de la problématique de l'insertion des jeunes particulièrement analphabètes et déscolarisés une étude sur le thème « *POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES DU SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DU NIGER* », s'avère nécessaire.

CHAPITRE II :

CADRE DE L'ETUDE

2-1 PRESENTATION DU NIGER¹⁴



Carte administrative du Niger

Le Niger est un pays sahélo-saharien, d'une superficie de 1.267.000 Km²

2.1.1 CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET CLIMATIQUES

Situé dans la partie ouest-centrale du continent africain, le Niger est un pays totalement enclavé dont les trois quarts du territoire sont désertiques. Le pays est situé à plus de 1.000 Km des ports les plus proches et ne dispose d'aucune infrastructure ferroviaire de liaison avec les autres pays. Cet enclavement majeur augmente, le coût de ses importations et de ses exportations.

¹⁴ WWW.stat-niger.org

Le climat dominant est de type tropical chaud et sec, avec une longue saison sèche qui s'étale d'Octobre à Mai au moins, et une saison des pluies qui, dans le meilleur des cas, peut s'étendre de Juin à Septembre.

On distingue au Niger deux grandes zones géographiques: l'une méridionale qui s'étend du fleuve Niger au lac Tchad, sur une largeur de 150 km environ. Elle se caractérise par son aspect savane herbeuse.

L'autre septentrionale, regroupe les espaces sahéliens et désertiques. C'est seulement dans le sud et l'ouest que la pluviométrie est suffisante pour permettre des activités agricoles viables, qui ne parviennent pas cependant à assurer une véritable sécurité alimentaire.

2.1.2 ASPECTS DEMOGRAPHIQUES¹⁵

Le Niger était peuplé de 10.790.352 d'habitants (les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2001), atteindra selon l'INS 16.274738 en 2012.

Par rapport à l'étendue de son territoire, le Niger est un pays sous-peuplé.

La densité moyenne est de 8,5 habitants au kilomètre carré, l'une des plus faibles du continent. Ce sous-peuplement qui s'explique en partie par les conditions climatiques pénibles sur une grande partie du territoire (pays au ¾ désertique), ne doit cependant pas masquer d'autres traits caractéristiques majeurs de la population nigérienne, à savoir sa croissance rapide, son extrême jeunesse et son inégale répartition spatiale. Confronté à de lourds handicaps naturels liés notamment à l'immensité du pays, sa position continentale, l'aridité croissante du climat, à la forte pression démographique et à la faiblesse des ressources.

Au Niger, la croissance démographique est particulièrement élevée et le sera encore pour de nombreuses années à cause de l'analphabétisme et des préjugés religieux.

Le taux d'accroissement naturel de la population qui est de 3,3% par an demeure l'un des plus élevés d'Afrique, voire du monde.

Plus qu'une contrainte, la croissance démographique est à considérer comme une donnée permanente avec laquelle il faut compter, tout au moins sur les deux décennies à venir, car d'ici là, les perspectives démographiques ne peuvent guère être modifiées désormais.

¹⁵ WWW.stat-niger.org

Les politiques de population qui seraient décidées maintenant n'auraient d'effet sensible qu'au delà de cet horizon. C'est dire tout le caractère inéluctable de l'accroissement démographique et par voie de conséquence de celui des besoins en services sociaux de base (santé, eau potable, éducation, ...).

Au Niger, près de la moitié de la population (49%) a moins de 15 ans. Bien que la jeunesse soit une potentialité humaine importante pour le développement, son poids excessif constitue une charge pour la population active, cela en termes d'énormes investissements pour satisfaire les besoins d'éducation, de santé, d'alimentation et d'emploi.

Cette population est inégalement répartie : l'écrasante majorité de la population (75% environ) occupe le quart «humide» du territoire national, c'est-à-dire les régions sud et ouest du pays.

La distribution spatiale de la population montre l'opposition entre les grandes régions du nord et de l'est avec celles du sud et de l'ouest.

Par ailleurs, la grande majorité de la population nigérienne est rurale : plus de 80% résident hors des centres urbains et, parmi les ruraux, on note la présence de nomades. Seules quelques rares agglomérations urbaines atteignent 50 000 habitants. Ce sont : Niamey (la capitale), Zinder, Maradi, Tahoua et Agadez.

En majorité rurale, la population du Niger, comme toutes les populations sahéliennes, lutte constamment contre les effets de la sécheresse et de la désertification en développant des stratégies de survie à travers les migrations. Ces migrations (notamment l'exode rural) et l'accroissement naturel de la population sont des phénomènes de long terme. Par conséquent, l'urbanisation qui en résulte, constitue un processus durable, voire irréversible. La population citadine qui était estimée à 5% en 1960, à 13% en 1977, était en l'an 2000, selon les estimations de la Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux (DSCN), de 25%, soit le quart de la population. Cependant, malgré l'accélération de l'urbanisation, la population nigérienne restera à majorité rurale et ce, pour plusieurs décennies encore.

Composée de plusieurs ethnies et communautés linguistiques dont les principales sont les haoussa, les zarma, les peuhl, les touareg et les kanouri, la population est très majoritairement musulmane. En effet, l'Islam est de loin la religion dominante au Niger. Le recensement général de la population de 1988 a montré que 98% de la population est musulmane. Ce qui fait du Niger le pays le plus islamisé de l'Afrique au sud du Sahara, statistiquement parlant.

L'on peut même avancer que l'Islam constitue le fonds culturel commun aux différents groupes qui composent la «nation » nigérienne.

2.1.3. Les aspects socio-culturels

Les multiples crises qu'a connues le Niger (crises alimentaires, crises économiques et financières, crises sociopolitiques) participent à façonner la société nigérienne et à lui imprimer certaines évolutions, parmi lesquelles l'on peut citer :

- L'affirmation de la place des femmes dans les activités productives et leur rôle dans la gestion économique. L'exode prolongé des hommes a renforcé le poids économique et social des femmes restées au village. Elles sont de plus en plus présentes dans la production, dans la protection de l'environnement, dans l'approvisionnement énergétique et alimentaire, dans l'éducation des enfants, bref dans la gestion du foyer duquel le mari est bien souvent absent parce que migrant. Il est donc à prévoir que les femmes, à l'avenir, revendiquent une plus grande indépendance économique.
- L'implication de plus en plus grande de la société civile dans la gestion de l'Etat qui ne sera plus l'apanage du seul gouvernement. Le développement parallèle des écoles coraniques et des medersas, signe d'un renouveau de la culture islamique à la faveur de l'échec du modèle de développement économique et social adopté.

2.1.4. SITUATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Le territoire du Niger est subdivisé en huit grandes régions administratives qui sont : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder et la Communauté Urbaine de Niamey (la capitale).

Chaque région est subdivisée en départements.

Le Niger compte actuellement 36 départements ou entités administratives assimilées, l'agglomération en communes urbaines et les groupements de villages en communes rurales.

Les communes urbaines, au nombre de 53, sont les plus importantes démographiquement parlant. Parmi elles figurent : Niamey, Zinder, Maradi, Agadez, Tahoua, Dosso, Diffa, Birni-N’Konni, Tillabéri, Dogondoutchi, Filingué, Tessaoua, Téra, Madaoua, Magaria et Mirriah.

Quant aux communes rurales, elles sont au nombre de 213, ce qui donne un total de 266 communes (urbaines et rurales) selon le nouveau découpage administratif.

2-2-PRESENTATION DU S N P¹⁶

2.2.1. Cadre Institutionnel

Le Service National de Participation (SNP) est un cadre de Volontariat institué par ordonnance n°89-007 du 16 Février 1989 suite à « l’engagement de Maradi » relatif au déséquilibre écologique et la lutte contre la désertification.

Il est un élargissement du Service civique national ouvert à tous les jeunes Nigériens âgés de 18 à 25 ans, analphabètes, déscolarisés sans emploi régulier et sans qualification professionnelle.

Pour lui donner un cadre juridique, l’administration du service a été érigée en un établissement public à caractère administratif dénommé « DELEGATION GENERALE AU SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION », doté de la personnalité juridique et morale, jouissant de l’autonomie financière.

L’ordonnance n° 89-007 du 16 1989 fixe les objectifs du SNP comme suit.

- La formation civique en vue du renforcement de l’unité nationale ;
- La réalisation des actions opérations et travaux d’intérêt général ;
- La défense nationale ;
- La préparation de la jeunesse à la vie active.

La délégation générale au Service National de Participation est administrée par un Conseil d’administration qui se réunit au moins deux (2) fois par an.

L’arrêté n°0044/MHE du 22 juillet 1992 fixe les attributions des Directions Centrales du SNP comme suit.

¹⁶ Document Présentation du SNP

2.2.2. Organisation administrative

2-2-2-1-Le Délégué Général (DG)

La délégation générale est dirigée par un Délégué Général (DG) secondé par un adjoint tous nommés par décret .Le DG assure la responsabilité de la mission assignée à l'institution et son bon fonctionnement .Le cabinet du DG comprend :

- Le bureau d'ordre ;
- Le secrétariat ;
- La cellule radio.

2-2-2-2-La Direction des Affaires Administratives et financières

Elle est chargée de la gestion du personnel, de la préparation et de l'exécution du budget.
Elle comprend :

- Le service administratif et du personnel ;
- Le service matériel et approvisionnement ;
- Le service financier et comptable.

2-2-2-3-La Direction des Programmes et Réalisations

Elle est chargée de la programmation et de la réalisation des activités dans le cadre des travaux d'intérêt général et de la production.

Elle comprend :

- Le service des études et de la programmation ;
- Le service des infrastructures ;

.Le service agro-sylvo-pastoral.

2-2-2-4-La Direction de la formation

Elle est chargée principalement d'assurer le recrutement et la formation des jeunes volontaires. Elle comprend :

- Le service information, recrutement et formation ;
- Le service insertion ;
- Les centres de formation (N'dounga, Keguel et Bagga).

2.2.3. La Formation des Volontaires

Le SNP dispose de trois (3) centres de formation professionnelle dont celui de N' Dounga à 22 km de Niamey sur la route de Kollo, celui de Keguel à 25 km de Maradi et celui de Bagga à 25km de Tahoua à coté de la grande vallée dont il porte le nom.

Le recrutement des jeunes Volontaires se fait sur l'ensemble du territoire National selon le quota attribué aux Régions. Ces quotas sont attribués en fonction du poids démographique de chaque Région. Le quota des filles est de 25°/°.

La durée de la formation est de 24 mois répartie comme suit :

- Une formation en vue de sites au cours de laquelle les jeunes sont initiés aux techniques de reboisement, de conservation des eaux de surface, de défense et de restauration des sols, de fixation des dunes ;
- Une période d'application de 15 mois sur les différents sites sélectionnés à travers tout le Pays ;
- Une formation Professionnelle de 6 à 9 mois au cours de laquelle chaque Volontaire apprend un métier de son choix.

De sa création à aujourd'hui, le Service National de Participation a eu à former et mis à la production environ 5000 Volontaires en 12 promotions dans les domaines suivants :

- Agro-sylvo-pastoralisme ;
- Mécanique Auto- Permis B ;
- Construction métallique ;
- Construction Bois ;
- Economie Familiale/Batik ;
- Maçonnerie Plomberie ;
- Réparation Radio et Télévision;
- Photographie.

2.2.4. LES RESSOURCES DU SNP¹⁷

2-2-4-1-Ressources humaines

Le Service National de Participation dispose de deux (2) types de personnel :

- Le personnel cadre, il s'agit des fonctionnaires provenant des divers Ministères mis à la disposition du SNP ;
- Le personnel auxiliaire, recruté sur le fond propre du service.

Il faut noter que le Ministère de tutelle affecte des contractuels au service pour palier au déficit des formateurs dans certaines spécialités.

Le SNP dispose de vingt six (26) formateurs dont les qualifications varient du BEP au diplôme d'ingénieurs.

2-2-4-2-Ressources financières

Elles proviennent de trois sources.

- La subvention allouée par l'Etat ;
- Les appuis des partenaires qui sont le plus souvent accordés en matériels ;
- Les ressources internes issues de certaines prestations de services.

Il est à remarquer une baisse drastique de la subvention d'exploitation .Par exemple, la subvention qui était de 430 000 000 FCFA à la création du SNP en 1989 est redevenue en 2009 à 129.126.000 FCFA, soit une baisse de 30%.

2-2-4-3-Ressources matérielles

2-2-4-3-1-Les immobiliers

La délégation Générale du Service National de Participation sise au quartier Gamkalé (Zone industrielle) à Niamey est dans un local provisoire appartenant au Ministère de l'Agriculture.

Le SNP possède :

¹⁷ Brochures SNP

- Trois(3) Centres de formation
- *N'dounga (département de Kollo)
- *Keguel (département de Madarounfa)
- *Bagga (département de Tahoua)
 - - D'un bloc administratif ;
 - D'un centre médical ;
 - D'infrastructures d'accueil des Volontaires (régime d'internat) et dotés des installations de sports et de loisirs.

2-2-4-3-2-Les mobiliers

Le parc auto du Service National de participation est composé de :

- Cinq (5) véhicules poids lourds dont deux (2) en bon état et trois en panne ;
- Six véhicules poids légers dont trois(3) en bon état et trois(3) en panne ;
- Cinq (5) tracteurs dont deux(2) en bon état et trois (3) en panne ;

Remarquons que le parc automobile date de la création du SNP en 1989 soit 22 ans d'ancienneté.

2.2.5. Réalisations du SNP

Les activités du SNP sont principalement de deux ordres :

- La formation professionnelle des Volontaires;
- Les travaux d'intérêt général.

Au-delà d'environ 5000 Volontaires que le S N P a eu à former en 12 promotions, mieux il a exécuté et réalisé les activités suivantes :



Photo 1 : Volontaires du SNP dans un atelier de mécanique auto

2-2-5-1-Fixation des dunes(Goudoumaria)

600 hectares de dunes ont été traités à l'aide du leptadenia pyrotechnica (kalumbo) et des branches d'hyphaéné thébaïca(Gomba).Ce traitement avait pour but de protéger les cuvettes(agricoles et pastorales) ainsi que la Route de l' Unité.



Photo 2 : Volontaires du SNP sur un site de fixation de dune à Goudoumaria

2-2-5-2-Récupération des terres (Saya,Kossey)



Photo 3 : Les volontaires du SNP sur un site de traitement biologique

550 hectares de terre dégradée (glacis, kori) ont été traités (kossey route Torodi) avec la réalisation de plusieurs milliers d'ouvrages anti-érosifs (demi-lunes, tranchés, barrages en pierres sèches et en gravions, cordon de pierre).

- 50 hectares traités à Saya (Gothèye) ;
- 10 hectares traités à Kao Fako (Doutchi) ;
- 35 hectares traités à Djiwayé (Dosso) ;
- 120 hectares traités à Abalack dans le cadre de la protection de la mare (Tahoua).

Toutes ces superficies traitées ont eu pour effet la protection des milliers d'hectares de terres cultivables en aval des ouvrages.

2-2-5-3-Traitement biologique

- 400000 plants (prosopis, acacia sénégal, acacia madaliana) plantés sur les périmètres de fixation de dunes à Goudoumaria, Bounné (Gouré).
- 350000 plants (prosopis acacia Sénégal acacia seyal) au niveau des ouvrages antiérosifs sur le site de Kossey.
- 10000 plants à Doga (canton de Lamordé) dans le cadre de la lutte contre l'ensablement du fleuve Niger.
- 40000 plants à Saya (Gothèye).
- 25000 plants à Djimalé (Dosso).
- 95000 plants à Abakak (Tahoua).

2-2-5-4-Travaux d'Intérêt Général

- Lutte contre les feux de brousse à Goudoumaria ;
- Lutte contre la destruction (coupe abusive des arbres) de la ceinture verte à Niamey ;
- Salubrité dans la ville de Niamey au niveau de certains Ministères et artères principales de la ville ;
- Lutte contre la jacinthe d'eau à Gaya (Dosso), Tillabery et Niamey ;

Appui à la population de Konni et aux automobilistes lors de l'inondation de la route (RN1) au niveau du village de Bazaga (Konni).

2-2-5-5-Autres activités

- Appui aux populations de Madaoua et Bouza en plantation d'arbres de grande envergure dans le cadre d'un partenariat avec le projet Basse Vallée de la Tarka (PBVT).
- Appui aux populations de Mayahi dans le cadre d'un partenariat avec le projet Développement local de Mayahi.
- Appui aux populations de Ouallam dans le cadre de la mise en valeur d'un site de culture de contre saison autour de la mare de Tinga sur demande des autorités administratives de la localité.
- Réfection des cases de passages de Ouallam sur demande des Autorités administratives.
- Construction des classes dans les départements de Téra, Kollo, Tillabery dans le cadre d'un partenariat avec le Projet Edubase.
- Confection des tables-bancs dans le cadre d'un partenariat avec le " Corps de la Paix " des Etats-Unis d'Amérique.
- Réfection du centre d'Animation des Jeunes de Jangorzo (Niamey).
- Construction de l'Ecole " Baby School " à Niamey.

CHAPITRE III :

METHODOLOGIE

3.1. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE

Pourquoi le thème « **POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES DU SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION (SNP) DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DU NIGER** ».

Quelle est en effet, la situation des Volontaires du Service National de Participation, les activités que ces Volontaires ont eu à mener de la création du Service à nos jours ? et quelles sont les recommandations à faire dans le cadre de l'amélioration de leurs prestations ?

3.2. PRESENTATION DU PROTOCOLE DE RECHERCHE

3.2.1. POPULATION CIBLE

Notre population cible est constituée de 150 Volontaires tous en formation au Service National de Participation pendant la période de notre étude.

3.2.2. ECHANTILLONNAGE

Nous avons choisi de considérer sur une population de 150 Volontaires en formation, un échantillon de 50 Volontaires soit le 1/3 de la population mère pour administrer notre questionnaire.

Ce groupe de Volontaires est constitué des garçons et des filles qui ont tous acceptés de répondre aux questions posées.

Tableau n° 2 : **Répartition des enquêtés par sexe et par âge**

Sexe Tranches d'âge	Féminin		Masculin		Total	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Moins de 18 ans	0	0%	3	6%	3	6%
18 – 24 ans	12	24%	35	70%	47	94%
Total	12	24%	38	76%	50	100%

On remarque à travers le présent tableau, que 6°° des Volontaires ont un âge inférieur à 18 ans contre 94°° dont l'âge varie entre 18 et 24 ans.

Tableau n° 3 Répartition des enquêtés selon le sexe et le niveau d'instruction

Tranches d'âge \ Sexe	Féminin		Masculin		Total	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Aucun	0	0%	0	0%	0	0%
Primaire	0	0%	0	0%	0	0%
Secondaire	12	24%	38	76%	50	100%
Supérieur	0	0%	0	0%	0	0%
Total	12	24%	38	76%	50	100%

On remarque à travers le présent tableau, que tous les volontaires ont un niveau d'instruction secondaire. 24°/° sont des filles et 76°/° sont des garçons.

3.2.3. INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Pour recueillir les données nécessaires à notre étude, nous avons utilisé les instruments suivants :

- Un questionnaire adressé aux Volontaires du Service National de Participation (SNP) qui contient outre l'identification des sujets, des questions relatives à leur avis sur la Formation au SNP ;
- Un Questionnaire adressé aux formateurs des Volontaires du SNP ;
- Un guide d'entretien adressé au Délégué Général du SNP ;
- Guide d'entretien adressé au Directeur du Centre de Formation du SNP ;
- Un guide d'entretien adressé au Directeur de la formation du SNP ;
- Un guide d'entretien adressé à quatre anciens Volontaires du SNP.

3.2.4. COLLECTE DES DONNEES

Pour effectuer nos recherches, la démarche que nous avons adoptée a consisté à trouver les Volontaires, leurs formateurs et le personnel de l'Administration pendant la période de l'hivernage qui coïncide généralement avec leur période de formation.

3.2.5. TRAITEMENT DES DONNEES

Les informations recueillies à la suite du questionnaire adressé aux Volontaires ,à leurs formateurs, au guide d'entretien adressé au Délégué Général du SNP, au Directeur du Centre de Formation, au Directeur de la Formation du SNP, et aux anciens Volontaires du SNP, ont été traités et analysés de façon manuelle.

Pour une meilleure compréhension de l'objet de notre étude, nous nous sommes efforcés d'expliquer aux Volontaires et à leurs formateurs tout l'intérêt qu'il faille accorder à la recherche pour répondre de la manière la plus objective aux questions posées.

Le dépouillement a consisté à relever toutes les réponses, puis à élaborer des bases de données, par des tableaux et des commentaires afin de présenter les résultats.

Quant aux différents entretiens, les informations recueillies, n'ont pas fait l'objet de tableaux mais ont été restitués sous forme de commentaires.

3.2.6. DIFFICULTES RENCONTREES

Comme dans toute étude nécessitant l'administration des questionnaires et des guides d'entretiens, nous avons été confrontés à la réticence des acteurs avant de réussir à transcender les difficultés.

Aussi dans le cadre de notre recherche, nous avons été confrontés aux problèmes d'ordre financiers, qui nous avait empêchés d'effectuer des visites dans les zones d'interventions des Volontaires, pour voir physiquement l'impact de ces interventions et nous entretenir avec les populations bénéficiaires de ces réalisations.

CHAPITRE IV :

RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

4.1. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

4.1.1. Réponses des volontaires du SNP

Tableau n°4 : Relatif à la question : Avez-vous entendu parler du SNP avant votre recrutement ?

Sexe Réponses	Féminin		Masculin		Total	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Oui	0	82%	5	42%	36	72%
Non	07	18%	7	58%	14	28%
Total	38	100%	12	100%	50	100%

On remarque à travers le présent tableau que 31 garçons sur 38 soit 82°° ont entendu parler du SNP contre seulement 7 filles sur 12 soit 58°° qui ont entendu parler du SNP avant leur recrutement.

Tableau n° 5 : Relatif à la question : Comment êtes-vous arrivés au SNP? sur proposition des parents ou sur initiative propre ?

Sexe Réponses	Féminin		Masculin		Total	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
	33	87%	9	75%	42	84%
	05	13%	3	25%	8	16%
Total	38	100%	12	100%	50	100%

On remarque que 33 garçons sur 38 soit 87°° contre 5 filles sur 12 soit 13°° sont arrivés au SNP sur propositions des parents contre 13°° des garçons et 25°° des filles sur initiative propre.

Tableau n°6 : Relatif à la question : Aimerez-vous participer aux actions d'intérêt général ?

Sexe \ Réponses	Féminin		Masculin		Total	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Oui	38	100%	12	100%	50	100%
Non	0	0%	0	0%	0	0%
Total	38	100%	12	100%	50	100%

On remarque que 38 garçons sur 38, soit 100% et 12 filles sur 12 soit 100% questionnés aiment participer aux actions d'intérêt général.

Tableau n°7 : Relatif à la question : Etes-vous fiers de votre Statut de Volontaire ?

Sexe \ Réponses	Féminin		Masculin		Total	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Oui	38	100%	12	100%	50	100%
Non	0	0%	0	0%	0	0%
Total	38	100%	12	100%	50	100%

On remarque à travers le présent tableau, que parmi les 50 Volontaires questionnés garçons et filles soit 100% tous sont fiers de leur statut de Volontaire soit 100%.

Tableau n° 8 : Relatif à la question : Aimerez-vous cumuler le Volontariat à la formation professionnelle ?

Sexe \ Réponses	Féminin		Masculin		Total	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Oui	38	100%	12	100%	50	100%
Non	0	0%	0	0%	0	0%
Total	38	100%	12	100%	50	100%

On remarque à travers le présent tableau, que tous les Volontaires garçons et filles disent aimer cumuler le Volontariat à la Formation Professionnelle.

4.1.2. Réponses des formateurs des volontaires.

Tableau n°9 : Relatif à la question : les Volontaires que vous recevez apprécient-ils cette Formation ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	12	100%
Non	0	0%
Total	12	100%

On remarque à travers le tableau, que tous les 12 formateurs disent que les Volontaires apprécient la formation soit 100°/°.

Tableau n°10 : Relatif à la question : Laquelle des deux composantes intéressent les Volontaires le plus ? Volontariat ? Formation Professionnelle ? Ou les deux ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Volontariat	0	0%
Formation professionnelle	2	20%
Les deux	10	80%
Total	12	100%

On remarque à travers le présent tableau que, 20°/° des Formateurs disent que les Volontaires préfèrent la formation professionnelle contre 80°/° qui disent que les Volontaires s'intéressent aux deux composantes (Volontariat et Formation Professionnelle).

Tableau n°11 : Relatif à la question : Les Volontaires sont-ils disciplinés ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	12	100%
Non	0	0%
Total	12	100%

On remarque à travers les résultats du présent tableau, que tous les Formateurs des Volontaires soit 100°/° disent que les Volontaires sont disciplinés.

Tableau n° 12 : Relatif à la question : Les Volontaires comprennent-ils les cours ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	12	100%
Non	0	0%
Total	12	100%

On remarque à travers le présent tableau que, tous les 12 Formateurs questionnés soit 100°/° disent que les Volontaires comprennent les cours qui leur sont dispensés.

4.1.3. REPONSES DU DELEGUE GENERAL DU S N P

Le Délégué Général au Service National de Participation affirme que, c'est dans le souci de sauvegarder l'environnement que le SNP à été créé en 1989. Pour mobiliser la jeunesse urbaine et rurale autour des problèmes de désertification, d'unité nationale, et des travaux d'intérêt général.

L'impact est positif quant on sait que près de 5000 jeunes ont reçu diverses formations leur permettant de s'insérer dans la vie socio-économique. Des sites ont été reboisés, des terres reboisées et récupérées, l'unité nationale renforcée.

Les ressources du SNP proviennent de la subvention de l'Etat du Niger, des fonds PPTE, et des ressources internes du SNP.

A ces partenaires traditionnels, s'ajoutent la coopération Chinoise, l'Agence des Musulmans d'Afrique(AMA), Islamic Relief, Qatar Charity.

Les ressources du SNP sont insuffisantes voir insignifiantes au vue des objectifs qui sont assignés au Service à savoir la lutte contre la désertification, la production agro-sylvo-pastorale et l'insertion des jeunes formés.

Les questions de formation et d'insertion sont tellement préoccupantes, qu'elles nécessitent des gros moyens aussi bien humains, matériels, et financiers. ajoute le Délégué Général.

4.1.4. REPONSES DU DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION

Le directeur du centre de formation avait affirmé que la réalisation des actions, opérations, et travaux d'intérêt général notamment la lutte contre la désertification, le désenclavement, la production agricole, la formation civique en vue du renforcement de l'unité nationale à travers la vie à l'internat et le travail collectif, la préparation de la jeunesse à la vie active par le biais d'une formation professionnelle et la mobilisation de la jeunesse dans le cadre des travaux d'intérêt général.

Les problèmes auxquels le Centre de Formation est confronté sont d'ordre financier, matériel et souvent un manque de volonté politique.

A propos des conditions de séjour des volontaires dans le centre, ils ne rencontrent pas beaucoup de problèmes concernant l'alimentation, les loisirs et la prise en charge médicale.

Quant à la population, elle apprécie beaucoup les actions des Volontaires et cette appréciation se remarque par le fait qu'à chaque intervention des jeunes, les populations viennent manifester leur adhésion aux actions menées.

4.1.5. REPONSES DU DIRECTEUR DE LA FORMATION DU S N P.

Selon le Directeur de Formation du SNP les filières qui existent sont :

- la filière Agro-Sylvo-Pastorale (ASP),
- La menuiserie Bois,
- La construction métallique,
- l'économie Familiale/Batik,
- le dépannage auto Permis B,
- la maçonnerie-Plomberie et électricité - bâtiment.

Le S N P depuis sa création à nos jours a eu à former environ 5000 jeunes en 12 promotions.

Les moyens pédagogiques de la Formation sont malheureusement insuffisants et vétustes.

Les filières de la formation doivent aussi être diversifiées et renforcées.

La durée actuelle de formation est de six (6) mois.

A propos de la structure de suivi, il existe le Service insertion pour le suivi évaluation au niveau de la Direction Générale. Cette structure n'est pas très opérationnelle par manque des moyens de fonctionnement.

4-1-6 REPOSES DES ANCIENS VOLONTAIRES DU S N P

Tableau n° 13 : Identification des anciens Volontaires du S N P

Fonction	Sexe	Age
Tailleur	F	30 ans
Menuisier	M	35 ans
Chauffeur	M	26 ans
Agent forêt-faune	M	42 ans

On remarque à travers le présent tableau que parmi les quatre (4) anciens Volontaires interrogés, trois (3) sont des Hommes et une (1) est Femme.

Leurs âges varient de 26 ans à 42 ans.

Les quatre anciens Volontaires du SNP interrogés, tous ont affirmé que le Volontariat leur avait permis d'exercer efficacement leurs activités présentes et tous ont noté leur satisfaction d'avoir eu un métier grâce au Volontariat qui puisse leur permettre de subvenir aux besoins fondamentaux. A la faveur de l'emploi réservé, un d'entre eux est Agent des Eaux et Forêts.

4.2. RECOMMANDATIONS

Pour que le SNP à travers les objectifs qui lui sont assignés soit à la hauteur de sa mission il est à envisager :

- **A l'endroit du SNP**

- La création et l'équipement de nouvelles filières au centre de formation de N'Dounga (vulcanisation, maintenance informatique, maintenance en infrastructures hydrauliques) ;
- Œuvrer pour le recrutement des anciens volontaires du SNP au volontariat VNU ;
- La contribution des volontaires dans la recherche de partenariat avec les collectivités locales ;
- Augmentation de l'âge d'entrée au SNP de 18 à 35 ans conformément à la tranche d'âge retenue comme âge de la jeunesse dans la Charte Africaine de la jeunesse ;
- Ramener la formation à une durée de 24 mois conformément à l'esprit des textes de sa création en vue de respecter la durée de la formation sur les sites, la période de l'application sur les sites et la durée de la formation professionnelle ;
- Augmentation du nombre de filles à recruter au SNP ;
- Recruter les jeunes analphabètes conformément à l'esprit des textes de création du SNP.
- Réactiver le service suivi-évaluation des volontaires
- Doter les volontaires des trousseaux pour faciliter leur réinsertion
- Planter des arbres fruitiers dans le cadre de l'opération plantation d'arbres pour aider à l'autosuffisance alimentaire

- **A l'endroit de l'Etat du Niger**

- Augmentation des moyens financiers, matériels et humains ;
- La réouverture des sites pour l'application de la formation à grande échelle en vue de contribuer à l'autosuffisance alimentaire du pays ;
- La recherche d'appui pour l'aménagement et l'équipement des sites d'application ;
- L'organisation des rencontres avec les partenaires traditionnels, ONG et projets intervenant dans le but d'élargir et de diversifier les partenaires ;

- L'intensification de la communication sur le SNP et le volontariat afin de sensibiliser les populations nigériennes ;
 - La prévision d'un mécanisme d'insertion post-volontariat en vue de réduire le chômage des volontaires ;
 - Etendre les activités du SNP sur l'ensemble du pays par la création des services régionaux de participation ;
 - Capitaliser les acquis des volontaires du SNP à travers leur utilisation sur le terrain comme acteurs de développement ;
 - Une meilleure identification des axes d'intervention des volontaires dans le cadre du plan de développement local ;
 - La participation des organisations des volontaires au renforcement des capacités des collectivités locales et des organisations communautaires de base ;
 - Mener des actions de mobilisation et de sensibilisation sociale en vue d'une meilleure connaissance de la philosophie du volontariat ;
 - L'implication des volontaires dans la maîtrise des ouvrages, de la conception des projets locaux de développement jusqu'à leur réalisation ;
 - L'identification des zones d'accueil des volontaires du SNP en fonction des priorités de chaque zone ;
 - L'identification de tous les secteurs d'intervention des volontaires pour une meilleure visibilité de leurs activités ;
 - Ramener le système « d'emploi réservé » pour le concours des forces de défenses et de sécurité (police, douane, forêt, faune...) ;
 - Accompagner les volontaires en fin de formation d'un appui financier pour leur installation.
- **A l'endroit des volontaires du SNP**
 - Capitaliser la formation reçue au SNP
 - Chercher des partenariats avec les bailleurs de fonds
 - ❖ Création de groupements d'intérêt économique par les volontaires.

CONCLUSION

Au regard du rôle joué par les volontaires du SNP dans le processus de développement du Niger et par le fait que le volontariat, « stratégie du développement local » par essence, il est utile, voire nécessaire de procéder à une meilleure prise en compte de tous les aspects liés à sa promotion, à sa vulgarisation, à son renforcement.

En effet, quel animateur de développement n'a pas connu, côtoyé ou même collaboré avec les volontaires nationaux ou internationaux sur le terrain, dans les contrées les plus reculées du pays.

Au Niger, les volontaires du Service National de Participation ont incontestablement marqué de leur empreinte ces dernières décennies, particulièrement dans les domaines de la récupération des terres, de la fixation des dunes, de la plantation des arbres, de la salubrité et d'autres actions d'intérêt général.

Volontaires du SNP, volontaires de l'éducation, volontaires de la santé, du service civique national et d'autres volontaires nationaux et internationaux, qui parfois nous l'oublions, transitent généralement au terme de leur engagement citoyen vers les services administratifs, projets et programmes de développement.

Le volontariat doit devenir sans conteste un des maillons les plus importants de l'animation du développement d'un pays en général et du développement local en particulier.

Les volontaires doivent être au cœur des groupes d'actions et de solidarité, de développement sur le terrain.

La commémoration de l'année internationale des volontaires 2011 a d'ailleurs donné lieu à beaucoup d'initiatives encourageantes. Le nombre sans cesse croissant des volontaires à travers le monde illustre bien la valeur ajoutée qu'ils apportent à travers les appuis multiples et multiformes.

Mais ces efforts restent insuffisants au regard des maux qui accablent une grande partie de l'humanité en particulier dans les pays en développement.

Les défis ont trait à la lutte contre la pauvreté et le VIH-Sida, la violence et l'injustice au sein des sociétés, la préservation de l'environnement, etc.

Bref tous les domaines couverts par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont plus que jamais d'actualité malgré les progrès constatés, particulièrement le problème d'emploi des jeunes analphabètes ou déscolarisés. C'est d'ailleurs dans cette optique que la formule volontariat et formation professionnelle a été initiée au Niger à travers les activités du Service National de Participation œuvrant ainsi au processus du développement du Pays.

Il ressort donc de notre étude, que les actions du Service National de Participation ont apporté des résultats positifs dans plusieurs domaines de la vie socio-économique du Niger ; nous pouvons citer entre autres : la formation professionnelle d'environ cinq mille jeunes analphabètes et déscolarisés, la protection de l'environnement à travers les actions de récupération des terres, la lutte contre la désertification ainsi que la création de nombreux emplois chez les jeunes.

Donc notre hypothèse de recherche selon laquelle le Service National de Participation (SNP), de part les activités qu'il a eu à mener de sa création à nos jours, a contribué au processus du développement du Niger, se confirme et que le volontariat sous cette forme constitue un moyen d'employabilité pour les jeunes notamment déscolarisés et analphabètes.

Donc la création du Service National de Participation du Niger est plus qu'une réussite. Mais « POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES DU SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION AU PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DU NIGER », il serait utile, voire nécessaire pour les acteurs (SNP, Etat du Niger, volontaires) d'essayer de mettre en œuvre les recommandations ci-dessus formulées.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS OFFICIELS

- ❖ **Brochures d'informations sur le SNP**, Niamey-Niger, 2011
- ❖ **Document sur la présentation du SNP**, Niamey-Niger, mars 2010
- ❖ **Guide méthodologique pour l'élaboration d'un mémoire de fin d'études**, Ecole supérieure d'économie appliquée, Dakar-Sénégal 2006
- ❖ **Magazine famille des volontaires**, Dakar - Sénégal ed.2007
- ❖ **Politique nationale de jeunesse du Niger**, 1998
- ❖ **Rapport projet PROVONI**, Niamey-Niger 2011

MEMOIRES

- ❖ Amina DIAKHATE, **les motivations de l'engagement volontaire de jeunes au centre d'instruction de Dakar Bango** – FLSH UCAD Dakar 2008
- ❖ Boubacar BA, **l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché de travail au Sénégal**, INSEPS Dakar, 2007
- ❖ Dacosta, Jean Louis Marcellin, **Contribution des volontaires du service civique national dans le processus du développement du Sénégal : exemple de la Casamance**, INSEPS Dakar, juin 2008
- ❖ Emmanuel MVE MVA, **La problématique de l'insertion socio-économique de la jeunesse déscolarisée au Gabon**, INSEPS Dakar, juin 2010

SITES INTERNET

- ❖ <http://www.stat.niger.org>
- ❖ WWW.Croissant-rouge.ma
- ❖ WWW.solidarités.org
- ❖ WWW.france-volontaires.org

ANNEXES

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX VOLONTAIRES DU S N P

1. IDENTIFICATION

SEXE

Masculin / /

Féminin / /

Age

Moins de 18 ans / /

18 à 24 ans / /

Niveau d'instruction

Aucun / /

Primaire / /

Secondaire / /

Supérieur / /

2. Avez-vous entendu parler du SNP avant votre recrutement ?

Oui / / Non / /

3. Comment êtes-vous arrivés au SNP ?

Proposition des parents/ / Propre initiative / /

4. Aimerez-vous participer aux actions d'intérêt général ?

Oui/ / Non / /

5. Etes-vous fiers de votre statut de Volontaire ?

Oui / / Non / /

6. Aimeriez-vous cumuler le Volontariat à la formation professionnelle ?

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX FORMATEURS DES VOLONTAIRES

1. Les Volontaires que vous recevez apprécient-ils la Formation ?

OUI / /

Non / /

2. Laquelle des deux composantes les intéressent le plus ?

Volontariat / /

Formation professionnelle / /

Les deux / /

3. Les Volontaires sont-ils disciplinés ?

Oui / /

Non / /

4. Les Volontaires comprennent-ils les cours ?

Oui / /

Non / /

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AU DELEGUE GENERAL DU S N P.

- 1. Pourquoi le Service National de Participation(SNP) a été créé ?
.....
.....
.....
- 2. Quel a été son impact dans le développement socio-économique du Niger ?
.....
.....
.....
- 3. D'où viennent les ressources (humaines, matérielles, financières) du SNP ?
.....
.....
.....
- 4. Avez-vous d'autres partenaires à part l' Etat du Niger ? Si oui les lesquels ?
.....
.....
.....
- 5. Les ressources (humaines, matérielles, financières) du SNP sont-elles suffisantes ?
Si non pourquoi ?
.....
.....
.....
.....

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AU DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION

- 1. Quels sont les principaux objectifs du S N P ?
.....
.....
.....
- 2. Quels sont les principaux problèmes auxquels le centre de formation est confronté ?
.....
.....
.....
- 3. Quels sont, d' après-vous les solutions aux problèmes rencontrés ?
.....
.....
.....
- 4. L'hébergement en régime d'internat est- il bon ?
.....
.....
.....
- 5. La population apprécie t-elle les actions du S N P ?
.....
.....
.....
.....

**GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AU DIRECTEUR DE LA FORMATION DU
SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION (SNP)**

1. Quels sont les filières de la formation au SNP et quel est le nombre des jeunes formés depuis sa création ?

2. Les moyens pédagogiques de la formation sont-ils suffisants ? Et les filières de formation sont-elles adaptées aux besoins de développement du Niger ?

3. Quelle est la durée de la formation par filière actuellement ?

4. Existe-t-il une structure de suivi-évaluation des volontaires ? si oui comment fonctionne-t-elle? Si non pourquoi?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ANCIENS VOLONTAIRES DU SNP

1. Identification

Age : -----

Sexe: M_____ F_____

Fonction : -----

2. Quel a été l'apport du volontariat dans votre activité présente ?

3. Etes-vous satisfait de la formation reçue au SNP ? si oui pourquoi ?

du 16 février 1989

instituant un Service National de
Participation.

LE PRESIDENT DU CONSEIL MILITAIRE SUPREME, CHEF DE L'ETAT.

VU la Proclamation du 15 avril 1974,

VU l'Ordonnance n° 74-01 du 22 avril 1974, modifiée en ses articles 4 et 5 par
l'Ordonnance n° 83-04 du 24 janvier 1983 ;

VU l'Ordonnance n° 87-29 du 14 septembre 1987 portant publication de la
Charte Nationale ;

SUR Rapport du Ministre Délégué à la Défense Nationale ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU :

ORDONNE

Article premier.- Il est institué un Service National de Participation.

Article 2.- Le Service National de Participation a pour objectifs :

- la formation civique en vue du renforcement de l'Unité Nationale,
- la réalisation des actions, opérations et travaux d'intérêt général ;
- la Défense Nationale ;
- la préparation de la jeunesse à la vie active.

Article 3.- Le Service National de Participation est volontaire.

Peuvent être recrutés, les jeunes Nigériens âgés de dix huit (18) ans
à vingt-cinq (25) ans remplissant les conditions d'aptitude, non inscrits dans un
Etablissement scolaire ou de formation professionnelle.

Article 4.- La durée du Service National de Participation est de vingt-quatre mois.
Le dernier mois de service est un mois de congé.

Article 5.- Les jeunes gens ayant effectué le Service National de Participation
sont dispensés de l'obligation du Service National.

Article 6.- Tout abandon du Service National de Participation exposera son auteur
au remboursement des frais engagés pour sa formation.

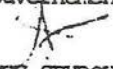
Article 7.- Il sera créé une Administration chargée de gérer le Service National
de Participation.

Article 8.- L'organisation et le fonctionnement du Service National de Partici-
pation sont fixés par décret pris en Conseil des Ministres.

Article 9.- La présente Ordonnance sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Pour ampliation :

Le Secrétaire Général
du Gouvernement


ADAMOU SEYDOU

Fait à Niamey, le 16 février 1989

Signé : le Général de Brigade

ALI SAYBOU